



“ La critique de paysage peut-elle être scientifique ? ”

Catherine Chomarat-Ruiz

► To cite this version:

Catherine Chomarat-Ruiz. “ La critique de paysage peut-elle être scientifique ? ”. Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 2008. hal-03849511

HAL Id: hal-03849511

<https://hal.science/hal-03849511>

Submitted on 11 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La critique de paysage peut-elle être scientifique ?

Could landscape criticism be scientific?

Par Catherine Chomarat-Ruiz Publié le 13/12/2008 sur Projet de Paysage - www.projetsdepaysage.fr

De son origine rhétorique à sa version contemporaine¹, de la valeur esthétique à la valeur patrimoniale, en passant par les valeurs politiques, sociales ou économiques qu'elle confère, la critique de paysage conserve un statut contestable. N'est-elle pas qu'un jeu de langage relatif à la beauté des paysages ? Sa force reposerait sur le pouvoir de persuasion de celui qui la profère et l'adhésion de celui qui est persuadé. Constitue-t-elle une pratique qui s'efforce de produire les critères qu'elle utilise pour convaincre du prix, de l'intérêt social ou du bien commun à léguer aux générations futures que recouvre tel ou tel paysage ? Elle demeurerait alors ouverte à la réfutation et tendrait alors à une forme de scientificité². Cette alternative donne un aperçu des multiples questions et interprétations dont elle fait l'objet. À travers la question des valeurs qu'elle reconnaît ou dénie, la critique engage en effet l'aménagement des territoires, le projet et la transformation des paysages, leur restauration ou leur conservation et, d'un même geste, une forme de responsabilité à l'égard des générations auxquelles nous sommes censés transmettre ceux-là. Pour tenir cet engagement moral, elle devrait peut-être quitter le registre du vraisemblable, que mobilisent persuasion et conviction, pour viser la vérité. Dans quelle mesure peut-elle prétendre à une telle scientificité ?

Qu'est-ce que la critique de paysage ?

Herméneute, expert et critique

De façon un peu immédiate, on comprend que l'herméneute s'attache à interpréter un texte et à distinguer entre les niveaux de sens littéral, allégorique, moral et anagogique que celui-ci peut mettre en œuvre³. Dès lors qu'il s'agit d'un aménagement paysager, l'herméneute aura à expliquer, interpréter et comprendre, à partir du paysage ou, mieux, des documents écrits et graphiques relatifs aux paysages, l'intention, la direction et la signification du projet - à ou à l'absence intentionnelle de projet - qui lui a donné le jour. Parfois, il aura à hiérarchiser les nombreuses interprétations du sens que ce paysage revêt. Son intervention n'a d'autre finalité que celle d'établir de nouvelles connaissances ou d'améliorer les méthodes d'approche des paysages. En dépassant la lettre des documents trouvés en archives, il se situe un peu au-delà de la tâche d'un historien qui s'en tiendrait aux faits ou, mieux, qu'à une version littérale des faits. Il reste proche de l'histoire telle que Paul Ricoeur l'a définie⁴, en soutenant que cette discipline ne consiste pas à expliquer une action humaine comme un phénomène naturel soumis à la causalité mais à l'interpréter pour la comprendre. L'herméneute ne cherche donc pas à produire des paysages.

L'expert, lui, remplit plutôt une mission qui lui a été confiée par un organisme public, une DRAC, une collectivité territoriale... Il se distingue de l'herméneute par la finalité pratique de son investigation et par les méthodes qu'il met en œuvre. C'est en raison de ses compétences scientifiques et techniques qu'il est mandaté - ce sera, par exemple, un ethnologue spécialiste de l'architecture vernaculaire du pays de Caux, un écologue susceptible d'étudier la biodiversité des zones humides du parc régional des Boucles de la Seine. Il doit répondre à la question qui lui est posée de façon argumentée et tranchée. Il met en œuvre des outils

qui relèvent d'une forme de quantification. Les espèces animales et végétales présentes sur tel ou tel lieu seront listées avec précision, leur nombre évalué ; les habitants feront l'objet d'enquêtes menées sur la base de questionnaires précis. L'objectif est de qualifier un paysage aussi objectivement que cela peut l'être, dans sa dimension matérielle et/ou humaine.

Dès lors que l'on cerne, fût-ce à grands traits, l'herméneutique et l'expertise paysagères, la critique de paysage semble manquer de spécificité. Si cette pratique ne vise ni à énoncer les sens possibles que recouvre un paysage, ni les qualités objectives qui sont les siennes, quels sont ses fondements et son but ?

Critique de paysage : de la critique d'art à la lecture critique de projet

C'est semble-t-il dans un rapprochement avec la critique d'art que cette activité s'éclaire. Il est vrai que la critique d'art existe depuis fort longtemps. À titre d'exemple, on connaît la critique que Diderot élabore dans ses *Salons*, de 1759 à 1781, et notamment les écrits qu'il consacre aux peintures de ruines et de paysages dans ses commentaires du salon de 1767 (Diderot, 1767). Il est non moins incontestable que, si l'on s'en tient aux termes de « critique de paysage » et si l'on procède par association d'idées, cette pratique consisterait à passer au crible les paysages afin de séparer le bon grain de l'ivraie, discerner entre plusieurs paysages quel est celui ou quels sont ceux dont la valeur est supérieure à celles des autres. Mais qu'entend-on par valeur et supériorité ? S'agit-il de se prononcer sur leur caractère esthétique respectif ? Quels sont les critères distinguant la beauté et la laideur ? Si ces dernières ne sont pas des qualités inhérentes aux paysages eux-mêmes, ressortissent-elles à un jugement d'agrément, à un « cela me plaît » quelque peu subjectif ? Si nous avons affaire à un jugement réfléchissant, tendant à l'universalité, pouvons-nous produire des critères sûrs du fait que nul n'irait à l'encontre de la qualité décernée dans tel ou tel paysage⁵ ?

Opérons par analogie entre deux types de critiques. Il n'incombe pas seulement à la critique de se prononcer, comme en histoire de l'art, sur la genèse d'une œuvre et sur la place qu'elle occupe dans l'histoire, dans tel ou tel courant. Il revient à cette activité de prendre appui sur les connaissances tirées de l'histoire de l'art pour se prononcer sur la valeur d'une œuvre. Si l'on préfère, il s'agit d'éviter que le jugement sur la valeur d'une œuvre ne se transforme en jugement de valeur. Dès lors, cela signifie que la critique d'art porte parfois sur le prix d'une œuvre - sa valeur marchande -, sur son intérêt esthétique à sa valeur du point de vue de l'histoire de l'art, sa représentativité de tel ou tel courant, sa singularité, etc. -, son intérêt patrimonial à la valeur qu'elle représente pour nous et pour les générations à venir.

En transposant ces quelques déterminations, nous admettons que la critique de paysage doit s'informer, tenir compte de l'histoire des paysages, les comprendre dans leur matérialité comme dans les représentations qu'ils génèrent. Elle s'attachera tout autant à leur genèse géomorphologique, à l'anthropisation due à l'agriculture et à l'industrie, à la manière dont ces transformations sont perçues, interprétées et représentées. Car cette activité doit discuter de la valeur d'un ou plusieurs paysages et prendre position. Et par le terme de valeur on entend, pour ce qui concerne les paysages, leur prix - leur valeur marchande - ou leur coût économique - le coût de leur entretien, de leur maintien en l'état, de leur renaturation -, leur attrait esthétique - leur caractère pittoresque ou sublime - leur intérêt patrimonial et environnemental -, soit la valeur culturelle et naturelle qu'ils représentent pour nous et pour nos descendants. Contrairement à l'herméneute, le critique de paysage n'a pas pour but de produire des connaissances nouvelles. Distinct de l'expert, dont l'autorité est fondée sur un champ disciplinaire scientifique et/ou des compétences techniques clairement établies, il semble plutôt formé à la pluridisciplinarité : le périmètre de son savoir et ses savoir-faire reste flou. Il ne recherche ni le sens ni la qualification, mais la valeur. Et, autre trait caractéristique de ce qui demeure un portrait en creux, la finalité de son action n'est pas la production de paysage mais l'appréciation. Elle se situe

en amont ou en aval du projet de paysage et de sa réalisation.

C'est à ce titre que le milieu des professionnels et des chercheurs en paysage connaît cette pratique, même si ces derniers éprouvent quelques difficultés à la définir pour ce qui concerne le paysage. Ils l'associent en effet à la lecture critique de projet telle qu'elle est enseignée dans certaines écoles du paysage et dont certaines revues spécialisées se font l'écho⁶. La lecture critique de projet s'attache à une œuvre paysagère réalisée - le parc du Chemin de l'île à Nanterre, l'aménagement des quais de la rive gauche de la Garonne à Bordeaux, par exemple -, afin de mieux cerner, à travers le processus qui mène de la commande à la fin du chantier, les qualités et les manques d'une création paysagère. Elle est fondée sur l'exploration du cas étudié, la connaissance des archives détenues par l'agence qui est à l'origine du projet mis en œuvre, l'étude des entretiens concernant toute la chaîne qui, du concepteur à l'utilisateur, rassemble les acteurs du projet. Mais le passage de l'œuvre paysagère au paysage, qui est parfois exempt de toute intervention paysagère, implique des changements d'échelle et de nature de l'objet qui se prêtent difficilement aux méthodes de la lecture critique de paysage. C'est la raison pour laquelle cette pratique est souvent assimilée à la critique telle qu'elle peut se pratiquer dans des revues qui, destinées à un plus large public que les professionnels du paysage ou les chercheurs, développent une réflexion sur le tourisme, par exemple⁷.

Le problème de la scientificité de la critique de paysage

Des valeurs contradictoires, arbitraires, relatives

Si la critique de paysage est une pratique ayant pour tâche de se prononcer sur la valeur, elle ne va pas sans poser problème. D'une part, parce qu'elle mobilise plusieurs valeurs et que ces valeurs peuvent être contradictoires. L'intérêt environnemental d'une friche (la biodiversité) peut contrevenir à l'attrait esthétique d'un paysage. Comme le soulignent Odile et Henri Décamps, « tel paysage ressenti comme beau peut correspondre à des écosystèmes malades, tandis que tel autre ressenti comme laid correspond à des écosystèmes sains » (Décamps, 2004). D'autre part, parce que la valeur des valeurs est toujours relative à celui qui les pose. C'est l'indépassable leçon que Nietzsche nous donne dans le paragraphe VI de son « Avant-propos » à la *Généalogie de la morale* (Nietzsche, 1887).

Supposons que, distinct de l'expert, un paysagiste-concepteur soit amené à jouer les critiques de paysage. Les analyses des paysagistes, fondées sur la sensibilité et tournées vers le projet, ont été contestées par certains historiens et conservateurs du patrimoine. La sensibilité, la manière dont un concepteur perçoit un paysage, s'en imprègne et tente de faire passer ce dernier d'un état jugé peu satisfaisant à quelque chose de plus conforme au bien-être et des populations, par exemple, contreviennent parfois à la valeur patrimoniale de ce même paysage. Colette Di Mateo le déplore : en raison d'une méconnaissance de l'histoire et au nom d'une prééminence de la « subjectivité » dans les choix opérés, les paysagistes « se sont montrés les plus créateurs, partant les plus destructeurs, parfois jusqu'à la provocation, dans les projets affectant les domaines historiques » (Colette di Mateo, 1994).

Supposons que ce rôle de critique échoie, dans le cadre d'une concertation, à une assemblée de citoyens. Fidèles à Jürgen Habermas, qui s'inquiète de la dérive technocratique de nos démocraties, nous pouvons nous réjouir de ce que le citoyen ne se laisse pas déposséder des questions relatives à l'intérêt commun au profit d'une idéologie scientiste et de prétendus experts (Habermas, 1968). Si la question posée est celle de la sauvegarde d'un paysage, cela dépasse les qualités objectives d'un site en direction des représentations subjectives et collectives dont il fait l'objet. Néanmoins, nous ne sommes pas nécessairement formés et

aptes à juger de façon pertinente les rapports qui, sur une question technique pointue - en hydrologie par exemple - ont pu être fournis par des experts. Et, tout en recherchant une position consensuelle qui ne se confonde pas avec le plus petit dénominateur de propositions communes, sommes-nous toujours capables de dépasser notre intérêt individuel pour celui d'une population - l'intérêt général du groupe -, et, au-delà, pour celui, universel, de l'humanité tout entière ?

Une pratique dépourvue d'objectivité et d'universalité

En somme, le problème tient à ce que ce type de critique vise à fixer la valeur des paysages alors même que la question de la valeur des valeurs (prix, attrait esthétique, patrimonial et environnemental) n'est ni posée ni résolue. Si les valeurs peuvent être contradictoires, cela signifie que la critique de paysage peut opter pour une valeur plutôt qu'une autre sans raison valable : elle sera arbitraire, voire subjective. Si les valeurs des paysages dépendent de ceux qui les posent - de la personne, du groupe, du lieu, du temps -, cela signifie que la critique fixe la valeur des paysages de façon relative au paysagiste ou aux populations qui les posent, et qu'elle sera relative. Arbitraire et relative, la critique de paysage contreviendrait aux critères de scientificité élémentaires que sont l'objectivité et l'universalité.

Nous décidons cependant tous les jours de la valeur des paysages, dès que se pose la question d'installer une déchetterie ou une station d'épuration par exemple. Car, dans ce cas, ce n'est pas la question du sens ou de la qualification d'un paysage qui est posée, mais celle de sa valeur ou, mieux, celle de valeurs respectives de deux lieux donnés entre lesquels il faudra choisir. Nous décidons tous les jours du triste sort que nous réservons aux paysages que nous jugeons dépourvus de sens et sans qualité. Nous ne pouvons donc pas abandonner la critique de paysage à elle-même, nous défausser sur elle de la responsabilité morale des paysages que nous léguons aux générations futures. Le problème épistémologique qu'elle pose se double par conséquent d'un problème d'ordre éthique. Comment procéder ? À quelles conditions et dans quelle mesure cette pratique peut-elle gagner en scientificité ?

Trois solutions

Produire un référentiel

Pour sauver la critique de paysage, plusieurs solutions ont été envisagées. En premier lieu, il s'agit de produire le référentiel en fonction duquel la valeur d'un paysage est posée. C'est dire qu'il faut lister les valeurs des paysages, mettre au jour les critères justifiant ces valeurs, les rendre publics et, dans le cas où une valeur est attribuée à un paysage au cours d'une enquête préalable, communiquer les résultats de façon qu'une discussion puisse être engagée, négocier en cas de conflit. Soit la question de l'installation d'éoliennes : on annonce qu'une enquête préalable va être faite, on rend publics les résultats de l'enquête, on discute et on négocie si des intérêts divergents se heurtent. L'exemple peut être élargi, pour ce qui concerne collectivités territoriales, à toutes les opérations et procédures qui nourrissent les politiques publiques de paysage - les chartes paysagères, la création de ZPPAUP... Quand on quitte le plan local, pour tenter d'établir la valeur patrimoniale nationale ou internationale d'un site, on va plus loin dans la rigueur avec laquelle on fixe les valeurs des paysages au-delà des rapports d'experts qui sont fournis : les dix critères auxquels elles correspondent sont listés et justifiés, ils ont fait l'objet d'accords internationaux mis en œuvre

par l'UNESCO⁸.

La négociation vise une sorte d'équilibre entre des valeurs qui paraissent contradictoires : le prix du paysage, son intérêt esthétique ou patrimonial. La clarification des critères en fonction desquels des valeurs sont retenues, la volonté de communication des résultats d'enquête et, plus généralement, la transparence des démarches cherchent à éviter les caractères relatifs et l'arbitraire d'une décision en matière de valeur de paysage. Clarté et transparence, objectivité et universalité : cette solution est proche de ce que Kant prônait au XVIII^e siècle comme préalable à toute entente dans son *Projet de paix perpétuelle*⁹ (Kant, 1795).

Néanmoins, la scientificité de la critique de paysage reste un idéal, un objectif de sens pour l'action, car il va de soi que ces objectifs demeurent rarement atteints. Pour s'en convaincre, pour prendre conscience des enjeux économiques qui rendent cet idéal difficilement accessible, il suffit de consulter n'importe quel site Internet faisant état d'une polémique en matière d'installation d'éolienne ou de site patrimonialisé.

Élaborer une hiérarchie des valeurs

Il y aurait une autre solution qui consisterait à produire une hiérarchie des valeurs. Quand Gilles Clément définit la Terre comme un « jardin planétaire », parce que la finitude des ressources naturelles permet d'assimiler la clôture de la planète à celle d'un jardin, le paysagiste se fait jardinier au sens où il lui incombe avant tout d'être un passeur, de prendre soin, conserver et entretenir ce bien naturel dont nous avons hérité (Clément, 1994). On comprend que, parmi les valeurs que nous avons distinguées en matière de paysage, cette approche accorde à la valeur environnementale une place de choix, parce que c'est de la survie des paysages, et plus précisément de leur biodiversité, dont il est question. Cette valeur-là tend à englober la valeur patrimoniale d'un paysage, ce dernier étant avant tout considéré dans sa dimension « naturelle », en faisant du « culturel » une dimension seconde. Par exemple, Gilles Clément souligne que la « friche » est une « incohérence esthétique de l'ordre de l'étincelle, rencontre fugitive qui éclaire un morceau du temps¹⁰ ». Cet intérêt esthétique-là pour ce type-là de paysage vient néanmoins en second car il découle et demeure subordonné à un primat environnementaliste.

La critique de paysage, qui se fonderait sur cette approche, gagnerait en scientificité parce que cette hiérarchie des valeurs s'opère au nom d'une science relative à l'environnement, l'écologie, dont la supériorité sur l'histoire tiendrait à ce qu'elle ne s'attache pas simplement à expliquer et à comprendre un paysage, mais à prévoir une évolution possible. Conformément à l'épistémologie développée par K. Popper, où une discipline est dite scientifique si elle s'attache à prédire l'avènement de phénomènes et si elle court le risque d'être démentie (Popper, 1963), la critique de paysage tirerait sa scientificité du caractère prédictif de l'écologie.

Cette approche ne résout cependant pas toutes les difficultés. Dans le cadre qu'elle impartit à la critique, que faisons-nous des paysages, ou des portions de paysage qui, culturellement importants, sont cependant écologiquement coûteux ? Que devient le parc du château de Versailles qui, en témoignant de plusieurs siècles d'histoire des jardins, demeure un gouffre en matière d'entretien et coûteux en ressources naturelles telles que l'eau, par exemple ? Cette hiérarchie des valeurs présuppose une acception partielle du paysage qu'elle considère surtout dans son aspect matériel.

Dans les principes qui sont à l'origine d'un projet de paysage, Gilles Clément place l'idée qu'il s'agit de « faire le plus possible avec, le moins possible contre [la nature] » (Clément, 1994). Si la critique de paysage adoptait ce principe et l'appliquait au pied de la lettre, ne nierait-elle pas la valeur de ces paysages culturellement importants mais trop coûteux d'un point de vue écologique ? Cette hiérarchie et la solution qu'elle suggère pour la critique de paysage impliqueraient une sorte d'éthique de conviction qui, d'inspiration kantienne, tiendrait davantage au respect des principes posés en eux-mêmes et pour eux-mêmes sans que

soient envisagées toutes les conséquences de leur application¹¹. C'est du côté de ce que Max Weber appelle une éthique de responsabilité que cette hiérarchie des valeurs pécherait (Max Weber, 1919).

Ruvrer pour un meilleur éclairage disciplinaire

Une troisième solution consisterait à tirer les leçons de ce qu'impose une hiérarchie des valeurs, c'est-à-dire le caractère discutable d'une valeur hégémonique et du champ disciplinaire qui va de pair. Le paysage étant au carrefour de plusieurs disciplines scientifiques ni l'histoire ni l'écologie, ni aucune autre science ne peut prétendre en suggérer à elle seule la valeur. Pour gagner en scientificité, il faudrait peut-être donner à la critique de paysage un éclairage pluridisciplinaire.

Mais comment la critique de paysage pourrait-elle tirer parti de l'ensemble de ces disciplines scientifiques ? De plus, ces sciences sont loin de coexister de façon pacifique. L'histoire témoigne de leur tentative d'hégémonie et de leur échec. Dans une tradition initiée par Humboldt, la géographie a pu se définir comme une « science du paysage¹² » mais, tiraillée entre un paradigme naturaliste et culturaliste, elle n'a pas réellement dépassé le clivage entre le paysage conçu comme « objectif et connaissable » et le paysage défini comme entité « socioéconomique » (Donadieu, Boissieu, 2001). Enfin, cette encyclopédie du paysage sera toujours distincte d'un savoir encyclopédique. Cette solution repose sur une compréhension possible du paradigme encyclopédique des Lumières qui paraît en partie obsolète du fait de l'hyperspécialisation des savoirs.

Il y aurait toutefois une autre possibilité en matière d'éclairage scientifique de la critique de paysage et des valeurs qu'elle pose. S'il existait un champ disciplinaire propre au paysage, c'est-à-dire autre que les disciplines scientifiques qui ont tenté d'en faire leur objet d'étude, la critique de paysage serait peut-être mieux fondée. Les disciplines dont la finalité est de produire des connaissances universelles n'existent pas de toute éternité. Elles ont été inventées à un moment donné et ont une histoire. Ce n'est pas parce qu'aucune science du paysage n'existe à ce jour qu'aucune « paysagétique » ne peut advenir. Cette hypothèse peut-elle être tenue ?

Science et critique du paysage

L'hypothèse d'une science du paysage

C'est ce que soutient Massimo Venturi Ferriolo en reprenant la distinction aristotélicienne entre sciences dites poétiques, pratiques et théorétiques (Venturi Ferriolo, 1997). Ces sciences divergent selon qu'elles produisent un objet matériel ou une œuvre extérieure à l'agent (les poétiques), qu'elles engagent une action morale ou politique ayant pour fin le perfectionnement de l'agent lui-même (les pratiques), qu'elles s'attachent à connaître les choses en elles-mêmes et pour elles-mêmes, de façon désintéressée (les théorétiques). Transposée au paysage, cette classification implique que seule « la » science théorétique peut prétendre s'intéresser au paysage sans pour autant chercher à le produire ou à l'instrumentaliser. Cette dernière devrait en effet se distinguer, premièrement, des sciences poétiques du paysage qui visent la production d'une œuvre, deuxièmement, des sciences pratiques du paysage pour lesquelles le paysage devient l'objet d'une médiation et l'outil d'une identité territoriale, troisièmement, des disciplines théorétiques qui, à un moment donné de l'histoire, ont tenté de prendre en charge l'étude du paysage. On retrouverait au plan des sciences

poétiques le rhéteur¹³. C'est lui qui, dans l'Antiquité, énoncerait la valeur des paysages, fût-ce par la médiation d'une topique. On reconnaîtrait la figure de l'expert au plan des sciences pratiques. On admet que le scientifique - l'écologue, le géographe, etc. - puisse tenir le rôle de celui qui va inspirer les valeurs. Il reste à déterminer à quelles conditions pourrait advenir cette science théorétique du paysage qui, ne pouvant se satisfaire d'une étiquette pluridisciplinaire, serait nécessairement métadisciplinaire. Il reste tout autant à esquisser les traits de cette nouvelle critique de paysage.

Les conditions d'avènement de cette science du paysage

Pour que la notion même de paysage advienne, pour qu'il puisse être un objet d'étude et de représentation pour un sujet humain considérant la singularité de la position, pour que des sciences du paysage adviennent et pour que se pose la question de la valeur des paysages et de la nécessité d'une critique de paysage, plusieurs conditions ont dû être réunies. Il a fallu que l'homme arrive à se penser comme autre chose qu'un élément naturel parmi d'autres, dans une forme de distinction d'avec le *Cosmos*, c'est-à-dire la nature comprise comme un tout harmonieux. Il a en outre été nécessaire que l'être humain se considère comme un acteur et non plus simplement comme un élément naturel parmi d'autres, qu'il ait conscience du pouvoir de transformation qu'il peut exercer sur la nature grâce à son habileté technique. Cependant, pour que surgisse une science qui s'attacherait au paysage dans sa totalité, dans sa matérialité comme dans les représentations qu'il génère, une science susceptible d'éclairer au mieux la critique de paysage, il faudrait non pas que l'on revienne à l'idée de *cosmos* à on n'inverse pas la flèche du temps, c'est impossible à, mais que l'on dépasse cette opposition entre nature et culture, et que, dans la culture, l'on dépasse la distinction des sciences de la nature et des sciences de l'homme et de la société.

Pour opérer ce dépassement et qu'advienne une métascience théorétique du paysage, il faudrait par conséquent que les tenants des sciences de l'homme et ceux des sciences de la nature constituent une histoire critique des disciplines qui, seules ou à plusieurs, ont tenté de prendre en charge l'étude du paysage depuis l'opposition nature/culture¹⁴.

Il faudrait être attentif aux problématiques, aux concepts, aux théories, aux paradigmes que ces disciplines ont forgés et véhiculés à propos du paysage afin de repérer les obstacles épistémologiques qui ont freiné le dépassement de l'opposition nature/culture et l'avènement de cette science. En somme, pour qu'une science théorétique du paysage ait une chance de voir le jour, nous devons commencer par constituer une épistémologie des disciplines traitant du paysage.

Conséquences et signification pour la critique de paysage

À supposer qu'une telle science du paysage existe, elle serait théorétique c'est-à-dire qu'elle s'attacherait au paysage en ne visant aucune application poétique ou pratique. Dès lors, ce désintéressement situerait cette métadiscipline au-dessus de la question de la valeur des paysages pour deux raisons. Comme toutes les sciences, elle porte sur ce qui est, le réel tel que nous pouvons l'appréhender, et non pas sur des valeurs de paysage qui, elles, engagent ce qui devrait être, ce que l'on souhaite voir advenir pour tel ou tel lieu. Elle peut éclairer la critique de paysage, informer un jugement portant sur la valeur des paysages, leur caractère plus ou moins estimable, mais elle ne peut se substituer à ce jugement sous peine de devenir dogmatique (non scientifique). Plus encore, du point de vue désintéressé de cette science, on n'aurait plus à discuter de la valeur d'un paysage. Si cette science existe, le paysage à tout paysage a plus que de la valeur : il a de la dignité. Est-ce un échec, voire la fin de la critique de paysage telle que nous la pratiquons ?

L'histoire critique des disciplines ayant pris en charge le paysage, l'épistémologie dont nous parlions plus haut, pourrait avoir pour corrélat une histoire critique de la critique de paysage. Si nous faisons l'histoire critique de la géographie en nous intéressant à Alexander von Humboldt, nous saisissons peut-être l'écueil naturaliste qui guette la critique de paysage si elle opère en produisant une hiérarchie des disciplines privilégiant la géographie.

Cette épistémologie préalable à la fondation d'une critique de paysage pourrait donc produire une métacritique qui aurait gagné en scientificité dès lors qu'elle se connaîtra mieux elle-même, et en tant qu'elle saura mieux discerner les registres de discours à travers lesquels elle exprime son intérêt poétique, pratique, théorique, pour le paysage.

Enfin, le fait que, théorique, la science du paysage ne puisse dicter à la critique la valeur des paysages est loin d'être un échec, parce que son désintéressement nous rappelle à l'ordre. Elle nous pousse à assumer le risque que tout jugement sur la valeur des paysages comporte, à ne pas chercher à nous dérober à nos responsabilités en matière de paysage sous prétexte qu'on ne sait pas tout, ou pas encore assez bien déterminer la valeur des paysages.

Au nom de la dignité que recouvre tout paysage, elle nous enjoint au contraire d'adosser la critique à une éthique obéissant à une sorte de principe de précaution, celui du développement durable, par exemple¹⁵, afin de ne pas compromettre le paysage conçu comme un bien qui nous est échu en partage. Et c'est peut-être ainsi que la critique de paysage aura gagné en scientificité et en moralité.

La critique de paysage, entendue comme pratique ayant à se prononcer sur la valeur des paysages, ne peut que gagner en scientificité et pas, à proprement parler, être scientifique. Elle peut tendre à l'objectivité et à l'universalité sans prétendre les atteindre en s'adossant à cette science du paysage dont nous avons avancé l'hypothèse. Elle se transformerait alors en métacritique. En attendant, elle peut gagner en moralité en décidant de n'émettre aucun jugement qui puisse déprécier un paysage de façon irréversible.

Notes

1. Pour son origine rhétorique, voir « La paysage idéal », d'Ernst Robert Curtius, in *La littérature européenne et le Moyen-Âge latin*, Paris, PUF, coll. « Agora », 1956, vol. 1, p. 301-326. Pour les versions contemporaines, voir par exemple, la rubrique « Under the sky » que présente *JoLA (Journal of Landscape Architecture)*, depuis 2006.
2. On sait que la falsifiabilité, c'est-à-dire en premier lieu, a réfutabilité et l'ouverture à la critique d'une théorie à ceci, d'une thèse-, est l'un des premiers critères qui, dans l'épistémologie de Karl Popper, permet de distinguer ce qui relève ou pas de la science. Sur ce point, il suffit de se référer à *Conjectures et Réfutations*, 1963 ; traduit par M.-I. et B. de Launay, Paris, Payot, 1985.
3. Pour l'application du modèle herméneutique au jardin, lire Philippe Nys, *Le Jardin exploré, une herméneutique du lieu*, Paris-Besançon, les Éditions de l'Imprimeur, 1999, vol. I.
4. Sur cette redéfinition de l'histoire, voir le texte de Paul Ricoeur intitulé « De l'herméneutique des textes à l'herméneutique de l'action ; Expliquer et comprendre », in *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique, II*, Paris, Seuil, 1986, p. 161.
5. Sur la différence kantienne entre l'agrément et le beau, qui fonde la distinction entre jugement d'agrément et jugement réfléchissant, il faut consulter le chap. V de « L'Analytique du beau » d'Emmanuel Kant, dans *La Critique de la faculté de juger*, 1790.
6. C'est notamment le cas de la revue *JoLA (Journal of Landscape Architecture)* qui, depuis 2006, consacre à la lecture de projet une rubrique intitulée « Under the sky ».

7. Nous pourrions citer pour exemple *Espaces, Tourisme et Loisirs*, revue mensuelle de réflexion du tourisme et des loisirs : www.revue-espaces.com.
8. Il faut consulter : <http://whc.unesco.org/fr/criteres/>
9. Ce point est abordé par Kant, sous le terme de « publicité », dans « L'appendice II » du *Projet de paix perpétuelle*.
10. La citation est empruntée à Gilles Clément, « Du jardin en mouvement au Jardin planétaire », dans *Le Jardin en mouvement*, Paris, Sens & Tonka, 1994, p. 234.
11. Sur la distinction entre morale de conviction et éthique de responsabilité, on peut lire, de Max Weber, « Le métier et la vocation d'homme politique » (1919), dans *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1959 ; Paris, UGE, 1963, p. 206 sq.
12. Pour une synthèse concernant la notion pluridisciplinaire de paysage, on se reportera à l'entrée « paysage », dans Donadieu, P. et Boissieu, E., *Des mots de paysage et de jardin*, École nationale supérieure du paysage de Versailles, 2001.
13. Sur ce point, lire l'article d'Hervé Brunon, « Pour une archéologie de la critique du paysage » dans ce numéro de *Projets de paysage*.
14. Pour la période qui s'étend du XIXe au XXIe siècle, il s'agit, entre autres exemples, de l'histoire des jardins et des paysages saisie dans une acception plus large que la traditionnelle histoire de l'art, de la géographie à en tant qu'elle conçoit le paysage comme médiane à, de l'écologie, notamment quand elle s'intéresse à l'interrelation de la nature et des hommes...
15. Le rapport Brundtland (1987) peut être chargé en PDF en [cliquant ici](#).

Catherine Chomarat-Ruiz

Philosophe, historienne des jardins et des paysages.

Maître de conférences à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Responsable scientifique du LAREP (Laboratoire de recherche de l'École du paysage de Versailles), chercheur de l'équipe Proximités, SAD-APT UMR 1048 (INRA), et chercheur correspondant du Centre André-Chastel, UMR 8150 (université Paris-Sorbonne Paris IV, CNRS, DAPA).

Courriel : c.chomarat@orange.fr

Bibliographie

Clément G., *Le Jardin en mouvement*, Paris, Sens & Tonka, 1994.

Curtius E.-R., *La Littérature européenne et le Moyen-Âge latin*, Paris, PUF, coll. « Agora », 1956, vol. 1.

Décamps, H. et O., *Au printemps des paysages*, Paris, Buchet-Chastel, 2004, p. 180.

Diderot D., *Salons*, 1767 ; *Ruines et Paysages*, Paris, Hermann, 2008, tome III.

Di Matteo C., « Les jardins historiques. Leur restauration », in P. A. *Paysage et aménagement*, 1994, n°27, p. 10.

Donadieu P. et Boissieu, E., *Des mots de paysage et de jardin*, École nationale supérieure du paysage de Versailles, 2001.

Habermas, J., *Technik und Wissenschaft als « Ideologie »*, 1968 ; *La Technique et la Science comme «*

idéologie », traduit de l'allemand et préfacé par J.-R. Ladmiral, Paris, Gallimard, 1978.

Kant, E., *Critique de la faculté de juger*, 1790 ; Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1980, tome II.

Kant, E., *Projet de paix perpétuelle*, 1795, ; Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », tome III.

Nietzsche, F., *Généalogie de la morale*, 1887 ; Paris, Gallimard, collection « Idées », 1964.

Nys, P., *Le Jardin exploré, une herméneutique du lieu*, Paris-Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 1999, vol. 1.

Popper, K., *Conjectures et réfutations*, 1963, ; traduit par M.-I. et B. de Launay, Paris, Payot, 1985.

Ricœur, P., *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique, II*, Paris, Seuil, 1986.

Venturi Ferriolo, M., « Joachim Ritter et la théorie du cosmos comme « fondement du paysage », in Joachim Ritter, *Paysage. Fonction de l'esthétique dans la société moderne*, Paris-Besançon, les Éditions de l'Imprimeur, 1997.

Weber, M., *Le Savant et le Politique*, 1919 ; UGE, Paris, 1963.